

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CAT BOND FUND PLUS

Classe A-AZ FUND USD (ACC) (Code ISIN LU1232067972) - Classe A-AZ FUND USD (DIS) (Code ISIN LU1232068194)
un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:

Objectifs: Le Compartiment est à la recherche d'une valorisation de ses actifs à moyen-long terme. En outre, le Compartiment vise à atteindre et garder un profil de risque/rendement performant.

Politique d'investissement: investissant principalement dans des instruments concernant le secteur des assurances et des finances, parmi lesquels, sans pourtant s'y limiter :

- actions, obligations ou d'autres instruments obligataires ou de capital émis dans tout Pays du monde par des compagnies de re/assurance et des établissements financiers. Aucune limitation géographique n'est prévue pour les investissements de cette classe; toutefois, la Société de Gestion prévoit une attention plus grande portée aux compagnies et aux établissements financiers américains et européens. Les instruments de cette classe peuvent comprendre toute caractéristique possible (*debt/equity hybrids, callable issues, puttable issues, convertibles, etc.*). Le Compartiment veut investir dans cette classe se dotant d'une approche tactique qui vise à exploiter les opportunités temporaires offertes par le marché.

- Insurance Linked Securities (ILS). Il s'agit d'instruments émis par des assurances et/ou des réassurances ainsi que par tout autre *risé aggregator* comme par exemple les SPV dédiés, se qualifiant de valeurs mobilières au sens des articles 1(34) et 41(1) de la Loi et du Règlement grand-ducal du 8 février 2008 et cotés ou négociés sur une bourse ou un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. L'instrument d'investissement principal dans les ILS est représenté par le *Cat Bond*. Il s'agit, principalement, de titres à taux variable dont la performance est liée à l'occurrence d'un événement catastrophique naturel ou provoqué, même indirectement, par l'homme. Les *Cat Bonds* de la branche dommages couvrent les expositions à des événements tels que les ouragans, les tremblements de terre, les tempêtes, les alluvions, la grêle, etc. Les *Cat Bonds* de la branche vie concernent normalement les événements liés à la vie humaine, comme par exemple la mortalité, la longévité, le *policy holder behavior*, etc. On ne prévoit aucune restriction de nature géographique et de type de risque d'assurance. Le Compartiment n'investira toutefois pas dans des instruments spéculant sur la longévité des

personnes assurées. La Société de Gestion se propose de préférer les événements caractérisés par une rare fréquence et une forte intensité (*peak exposure*) par rapport aux événements ayant une fréquence élevée et une faible intensité (trend). Les ILS ne bénéficieront pas nécessairement d'un rating donné par une agence de notation. Par contre, les sponsors des ISL auront en principe un rating d'au moins BBB- ou Baa3 auprès de S&P's et/ou Moody's ou un rating équivalent même si dans des cas très limités, les sponsors pourront avoir un rating plus faible ou pas de rating.

Le Compartiment n'est subordonné à aucun lien qui peut s'exprimer en termes d'asset class, régions géographiques, secteurs ou devises. Le Compartiment pourra aussi investir dans des indices boursiers et sectoriels de n'importe quel marché du monde. La Société de Gestion pourra, à sa seule discrétion, investir dans des obligations et des instruments du marché monétaire sans aucun lien en termes de *duration*. Le Compartiment peut détenir des liquidités ou des instruments assimilables. Dans des cas exceptionnels où la situation du marché le demande et pendant une période limitée, ces liquidités pourront atteindre 100% des actifs du Compartiment.

Le Compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

Le Compartiment pourra en outre utiliser des instruments financiers dérivés-à toutes fins, aussi de couverture. L'efficacité des activités de couverture n'est toutefois pas garantie.

Rachat de Parts: Les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base bi-mensuelle. Pour plus d'information veuillez vous référer à le Prospectus de AZ Fund 1.

Politique de distribution: Le Compartiment distribuera des dividendes aux porteurs de parts des classes A-AZ FUND USD (DIS) et réinvestira les dividendes pour les porteurs de parts des classes A-AZ FUND USD (ACC). La distribution des revenus est sur base trimestrielle

B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

A risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 2** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.
- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur
- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque» ;
- autres risques importants pour le Compartiment non pris convenablement en compte dans cet indicateur: risques liés à l'investissement dans le ILS; risques actionnaires, de crédit et de change.

Risques:

Risques liés a ILS: pour plus d'information veuillez vous référer à l'Annexe III. du prospectus de AZ Fund 1.

Risques d'intérêts: la part du patrimoine investie en titres débiteurs est largement soumise aux risques liés à la possible variation des taux

d'intérêts du marché dépendant de plusieurs facteurs, parmi lesquels les attentes concernant l'inflation, la croissance de l'économie et la stabilité des émetteurs;

Risques de crédit: en ce qui concerne la part, toutefois éventuelle et résiduelle, investie dans des titres de sociétés émettrices ou des titres émis dans des pays émergents, il existe également un risque lié à la capacité de ces mêmes sociétés à honorer leurs engagements en matière de paiement des intérêts et de remboursement du capital;

Risques des investissements en actions: Le taux des cours des titres dépend de facteurs multiples parmi lesquels la situation macro-économique générale, le taux d'inflation et des taux d'intérêts, l'évolution des bénéfices des sociétés ainsi que les politiques de distribution des dividendes

Risques des changes: il existe un risque lié à l'investissement d'une partie du patrimoine en devises autres que l'Euro.

C) FRAIS:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée:

2% (*) sur le montant investi pour les souscriptions effectuées en solution unique

Commission d'Intermédiation:	1% (*) sur le montant investi pour toutes les souscriptions effectuées en solution unique, même dans le cas de conversion du Compartiment où ladite commission n'est pas prévue.
Frais de sortie:	0% (*) sur le montant objet du rachat
Frais de conversion :	Euros 25,00. Pour plus d'information veuillez vous référer à l'Annexe II. du prospectus du Fonds.
(*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants:	Pour toutes les classes de parts : 1,50% des actifs nets
Frais de gestion et de fonctionnement	

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de gestion variable additionnelle	0,012% de la valeur globale du Compartiment (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même) pour chaque point pourcentage de rendement réalisé par le Compartiment. Par rendement du Compartiment, on entend l'augmentation, exprimée en pourcentage annualisé, de la valeur d'inventaire de la part unitaire calculée (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même), le dernier jour ouvrable du mois, par rapport à la valeur nette d'inventaire, de la part unitaire du jour ouvrable correspondant du trimestre précédent. Le paiement de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle intervient sur une base mensuelle. Puisque ces Parts sont nouvellement créées, 0% est le montant de la commission de gestion variable additionnelle du dernier exercice.
---	--

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

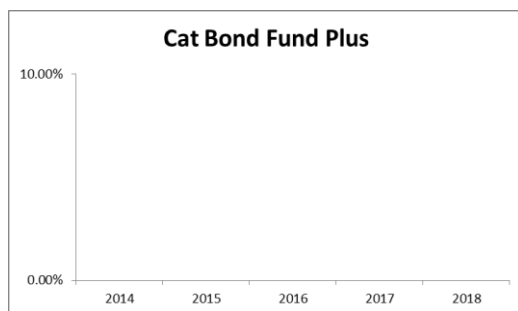
Puisque ces Parts sont nouvellement créées, les frais courants sont une estimation - à l'exclusion de la Commission de gestion variable additionnelle ci-dessous - fondée sur le montant total attendu des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts

d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section 15 et à l'Annexe II du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet www.azimut.it

D) PERFORMANCES PASSES:



- **A compter du 1 juin 2016 la politique d'investissement du Compartiment a été changé. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité**
- **Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures**
- **Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur**
- **Le Compartiment a été créé le 1 octobre 2011**
- **Puisque ces Parts sont récemment créées ne sont pas disponibles de performance historique pour années complètes échues**

E) INFORMATIONS PRATIQUES:

• **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

• **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

De plus amples informations sur le Fonds, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet : <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management>

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion

• **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques :** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des

parts, peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Fiscalité:** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

• **Responsabilité:** La responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1

• **Autres Types de Parts:** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it.

• **Conversions:** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1.

AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.